

Courrier de l' Eure
23 juin 2004

BRIONNE

ENVIRONNEMENT

Plan de gestion des eaux sur cinq ans
mené par l'association de pêche, la Truite risloise

« Il faut réparer quarante ans de dégâts sur la Risle »

Jean-Paul Laroche,
président de l'association
de pêche, vient d'obtenir
l'autorisation de lancer son
plan de gestion des eaux,
prévu sur cinq ans.

Ce plan de protection et
nettoyage de la Risle
s'étend depuis l'aval de
Brionne, jusqu'à Pont-
Authou. Jean-Paul Laroche
espère l'étendre à d'autres
bras de la rivière.

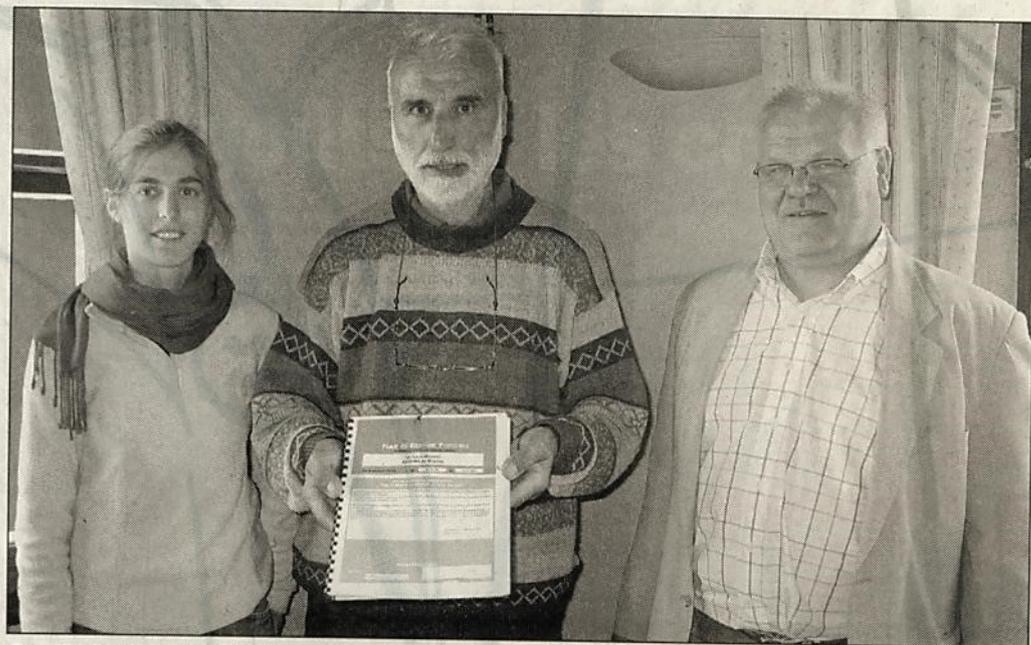
« Il faut réparer quarante années
de dégâts sur cette rivière »,
déclare le président de La truite
risloise. Il veut agir, et vite. Pour
que la rivière retrouve la même
propreté que par le passé. « Il y
avait des saumons, dans le
temps », assure-t-il. Gage d'une
eau de grande qualité... L'idéal
serait qu'ils viennent peupler, à
nouveau, les eaux de la Basse-
Risle...

Le plan de gestion concerne les
eaux situées en amont de
Brionne, jusqu'en l'aval de Pont-
Authou. Comme le précise le
président de la fédération départe-
mentale de pêche, Richard
Chojecki, « la rivière, c'est à la fois
la maternité du poisson, au niveau
des frayères, son restaurant, puis-
qu'il trouve le plancton dans les
herbages, et son hôtel... Il a
besoin de se cacher, dans les
cailloux et trous de la berge, pour
chasser ».

Action de fond... de rivière

Les actions menées concernent
essentiellement le fond de la
rivière, et ses berges.

Une première action de scarifi-
cation avait été réalisée en



Camille Rivière, chargée de mission, Jean-Paul Laroche, président de la truite risloise,
et Richard Chojecki, président de la fédération départementale.

septembre, par des chevaux.
« Cela permet de remuer le lit de
la rivière, dont le fond est colmaté
par l'action des phosphates,
notamment », comme l'explique
Camille Rivière, chargée de
mission à la fédération de pêche
de l'Eure. Elle ajoute : « En scarifi-
ant les sols, cela recrée un
espace caillouteux, aéré, essen-
tiel pour la reproduction du pois-
son ».

D'autres actions seront menées.
De petites actions, simples
parfois, mais qui pourront faire
bouger les choses, si chacun les
respecte... Un autre point impor-
tant de ce plan est la dératification,
par l'installation de pièges, afin de
protéger les berges. Des planta-
tions peuvent aussi permettre de

les renforcer. Les herbages favori-
sent aussi la présence du plancton,
et le développement des
poissons.

Contact avec les riverains

Le plan de gestion se fait en
accord avec d'autres organismes :
la fédération départementale de
pêche, mais aussi le conseil supé-
rieur de pêche, la DIREN, direc-
tion régionale de l'environnement,
la direction départementale de
l'agriculture et la forêt (DDAF).
C'est l'autorisation de cette
dernière, manquante, qui vient
d'être accordée, le 11 mai dernier.
Le plan de gestion va donc démar-
rer ! Il pourra par la suite s'intégrer
dans le cadre plus général de la

SAGE, schéma d'aménagement
et de gestion des eaux, au niveau
départemental.

« Nous devons prendre contact
avec les riverains, et nous rappro-
cher des autres associations de
pêche, celle de Pontaudemer,
notamment, située sur le secteur
de la basse-Risle », précise Jean-
Paul Laroche. Par le dialogue, la
communication, les actions répé-
tées dans les écoles, et auprès
des autres pêcheurs, Jean-Paul
Laroche, à l'aide de son associa-
tion, espère faire changer les
mentalités. Il espère que de
nombreux riverains s'associeront
à ce plan. « Nous agissons pour
les générations futures ! »

Agnès FARINE